

tatives d'évasion. Cela est dû au zèle, à l'énergie et à l'étroite attention au service de tout le personnel de l'établissement.

Permettez-moi, en terminant ce rapport, de vous exprimer mes sincères remerciements pour les bons offices que vous m'avez rendus pendant l'année que j'ai régi ce pénitencier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BLAIR BOTSFORD,

Préfet.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER,
DÉPARTEMENT MÉDICAL, 30 juin 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel sur le service médical de cet établissement. Depuis l'ouverture en juillet dernier l'état sanitaire a été excellent, ce que j'attribue en très-grande partie à la situation de la prison sur un terrain élevé et salubre, et aussi à ce que l'édifice est bien éclairé et ventilé, convenablement chauffé et tenu dans une propreté parfaite; depuis l'achèvement de notre aqueduc, nous avons de l'eau abondamment, que des conduites amènent à tous les points commodes de la prison; cette eau est propre à tous les usages.

Les cellules sont suffisamment grandes, et pourvues de ventilateurs tels qu'on les peut désirer.

Les prisonniers sont tenus avec propreté; ils ont de bons vêtements, et leur nourriture est saine et bien préparée. Enfin la régularité d'habitudes qui résulte d'une discipline sévère jointe au travail quotidien, aide aussi à la conservation de la santé.

Aussi n'avons-nous eu qu'un seul décès. Le nombre total des consultations et des demandes de traitement jusqu'à ce jour, a été de 557; celui des envois à l'hôpital, de 19, et celui des jours d'hôpital de 225.

Au mois de janvier, nous avons eu une épidémie de rougeole, qui a nécessité l'envoi de 14 malades à l'infirmerie.

J'ai vacciné tous les prisonniers qui n'avaient pas encore été vaccinés ou qui ne portaient pas de cicatrices assez fraîches: il y en avait 82; et dans 90 cas pour 100 le vaccin a produit sa pustule.

Au sujet des demandes d'avis et d'ordonnances, je puis dire que le plus souvent ceux qui les font ou ne sont pas du tout malades, ou n'ont besoin que du plus simple traitement.

ROBERT MITCHELL, M.D.,

Médecin du pénitencier de Dorchester.

M. J.-G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.